

Contribution à la protection du climat

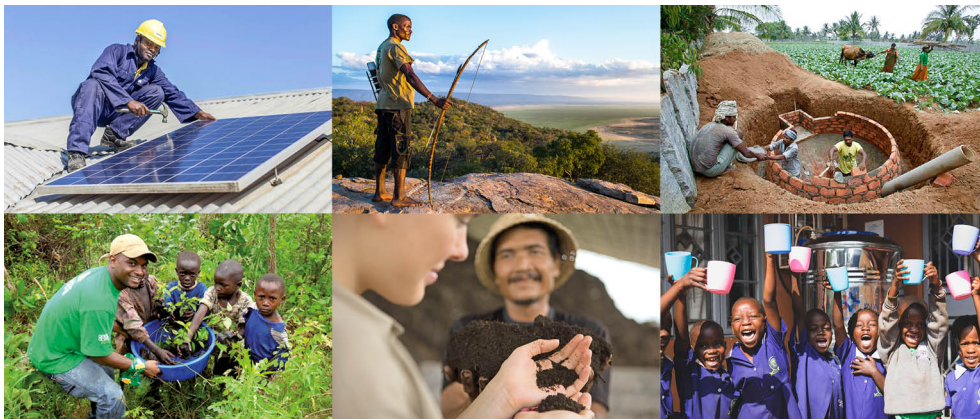
08.03.2021

OPAL SAGA GENEVA

Compensation de 0,392 t CO₂
d'une valeur de CHF 11,00



Donation de CHF 7,00



Cette contribution à la protection du climat porte ses fruits!

Les projets de protection climatique myclimate permettent de réduire les émissions dans les pays en développement et les pays émergents. Les projets remplissent les normes les plus sévères (Gold Standard, Plan Vivo) et contribuent aux ODD des Nations Unies. Les projets myclimate réduisent ainsi non seulement les émissions de gaz à effet de serre mais contribuent également au développement social, écologique et économique de la région.

